



BOUÉE INFOS

Janvier 2011 - N°169

Cérémonie
du 11 novembre 2010

SOMMAIRE

Mot du Maire	1
Conseil Municipal	2-3
Infos municipales	1-4 5-6
Infos inter-Communes	7
Info Histoire Locale	8-9
Infos Associatives	10
Calendrier des Manifestations	11
Manifestations	12

Chers concitoyens,

Une nouvelle année s'offre à nous, suscitant parfois pour certains d'entre vous, des craintes, des interrogations, des doutes quant à l'avenir professionnel. D'autres sont confrontés au chômage, à la précarité, à la maladie. Je formule des vœux pour que chacun retrouve sa dignité face aux dures épreuves de la vie, du travail pour tous, indispensable pour vivre à l'abri du besoin, une bonne santé, de la bonne humeur pour rendre la vie moins dure, des sourires, en échange d'autres sourires bien sûr. Que 2011 soit remplie de joies pour chacun d'entre vous et pour vos familles et vos amis.



Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2011.

Le Maire,

**CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE
SAMEDI 22 JANVIER 2011
À 11 HEURES - SALLE DES FÊTES**

Repas des anciens C'était le 4 décembre



Germaine Maugendre, 92 ans, doyenne de l'assemblée, est entourée d'élus et de bénévoles, tous membres du C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale).

Le repas a rassemblé 38 convives dans la salle des fêtes décorée pour l'occasion. Offert aux personnes de 70 ans et plus par le C.C.A.S, le repas s'est poursuivi dans une ambiance festive avec des danses proposées par le groupe Choréd'elles et des chansons. Les 37 personnes qui n'ont pu se déplacer ont reçu un colis à leur domicile.

COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL



CONSEIL MUNICIPAL DU 2 DECEMBRE 2010

Le Conseil Municipal :

- * **approuve** le compte-rendu du Conseil Municipal du 21 octobre 2010
- * **supprime** les points 12 et 13 et **ajoute** les points suivants à l'ordre du jour : renouvellement de la convention ATESAT avec la DDTM et transfert de compétence à la CCLS « Aménagement et fonctionnement d'un pôle d'échange multimodal et de ses abords »
- * **décide** de modifier la limite communale en transférant la parcelle du « Grand Quartier » à la commune de Cordemais
- * **choisit** les entreprises pour les travaux de réhabilitation de la Chapelle de Rohars pour un montant HT de 153 945,55 €

N° lot	Objet	Entreprises	Montant HT
1	Echafaudage – maçonnerie – taille de pierre	HORY CHAUVELIN	86 910,32
2	Charpente (y compris option 3054 €)	Ateliers PERRAULT Frères	29 937,86
3	Couverture - zinguerie	Sté GAUTIER Yvon	25 066,37
4	Menuiseries extérieures bois	Ateliers PERRAULT Frères	8 631,00
5	Electricité	SARL Ménès	3 400,00
Total			153 945,55

- * **choisit** les cabinets d'assurance pour 2011 à 2014 pour 9 899,63 € TTC suite à la consultation effectuée en septembre

N° lot	Objet	Assurance	Montant TTC
1	Domage aux biens sans franchise	SMACL	4 008,06
2	Responsabilité civile	GHK - MMA	432,00
3	Véhicules à moteur et auto collaborateur	GROUPAMA	1 327,57
4	Protection juridique + protection agents/élus	GHK - DAS	430,00
5	Prestations statutaires – agents CNRACL (4,60 %)	CACEP/MIEUX ETRE	3 059,00
	Prestations statutaires – agents IRCANTEC (1,20%)	CACEP/MIEUX ETRE	648,00
Total			9 899,63

- * **fixe** les tarifs municipaux 2011

Locations de salles

Désignation	Habitants de Bouée	
	2010	2011
Vin d'honneur	56 €	57 €
Animation à but lucratif	90 €	92 €
Fête de famille	110 €	112 €
Location de 2 jours	200 €	205 €

Divers

	2010	2011
Raccordement assainissement	1300 €	1500 €
Droit de place	50 €	60 €

Concessions cimetière

	2010	2011
15 ans	68 €	70 €
30 ans	128 €	130 €

Abonnements bibliothèque

	2010	2011
Famille	12 €	13 €
Adulte	8 €	9 €
Enfant	3 €	3 €
Demandeurs d'emploi	3 €	3 €
Passage	1 €	1 €

Les tarifs des photocopies et des locations de salles pour les habitants hors Bouée restent inchangés

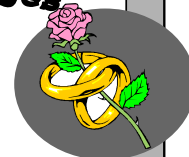
ETAT-CIVIL 2010

naissances



- le 19.01: GEHELE Neïg, né à Saint-Herblain
- le 14.02: SEGINGER-FOUQUET Owen, né à Saint-Herblain
- le 22.02: GAUVIN Maloya, née à Nantes
- le 12.03: COUFFIN Joy, née à Saint-Herblain
- le 04.04: FOURAGE Louise, née à Nantes
- le 19.05: CHAUVIN Tinael, né à Saint-Herblain
- le 09.07: QUÉGUINER Lilian, né à Nantes
- le 10.07: TERRIENNE Rose, née à Saint-Herblain
- le 16.07: COULON Nina, née à Angers
- le 02.08: LE LAY Ally, née à Nantes
- le 14.08: FURET Jade, née à Saint-Nazaire
- le 29.08: LABARRE Lessly, née à Nantes
- le 01.09: LERAY Soa, née à Saint-Nazaire
- le 01.09: GEAY Lony, né à Saint-Herblain
- Le 12.10: ROUSSEAU Raphaël, né à Saint-Herblain
- Le 30.10: CHOTEAU Timéo, né à Nantes

mariages



- le 06.03: PÉNOT Damien et THOMY Céline
- le 22.05: NICOLAS Sébastien et FAIZ-COQUARD Catherine
- le 12.06: LE PAGE Christophe et COUVREUR Céline
- le 04.09: ROUSSEAU Bertrand et SAUDRAIS Christine

décès

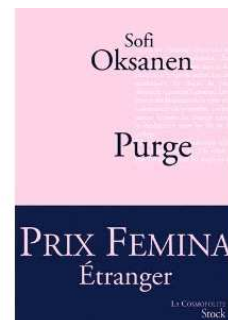
- le 09.04: PAGEOT France, décédée à Bouée
- le 16.05: AUBRY Daniel, décédé à Nantes
- Le 11.06 : BIORET Berthe née GUERCHET, décédée à Cordemais
- le 09.07: GOUVIER Jessica, décédée à Bouée
- le 23.08: PLITTA Myriam, décédée à Bouée

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite une bonne et heureuse année 2011

Voici quelques titres d'ouvrages récemment achetés et à votre disposition.
N'hésitez pas à venir les emprunter !

" La chute des géants" de Ken Folett
"Le cri des pierres" de Gilbert Sinoué
"Délivre-moi" d'Yves Viollier
"L'homme inquiet" de Henning Mankell
"Rosa candida" de Audur Ava Ólafsdóttir
"Purge" de Sofi Oksanan - Prix Fémina étranger 2010
"La carte et le territoire" de Michel Houellebecq - Prix Goncourt 2010
Et le dernier tome des Annales savenaisiennes "Mosaïque"



Permanences : le mercredi de 15h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h

TARIFS DE VENTE DE L'EAU - Année 2011

Lors de sa séance du 26 novembre 2010, le Comité du Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable de Loire-Atlantique a fixé les tarifs de vente de l'eau pour l'année 2011.

Ces tarifs sont majorés globalement de 1%, avec :

- ↪ Un maintien du montant des abonnements
- ↪ Une augmentation de 1% de la tranche de consommation 0-500 m³
- ↪ Une augmentation de 3% au-delà



Catégories	Année 2011 Montants H.T.
Tarifs de base	
Prime d'abonnement annuelle modulée selon le diamètre du compteur :	
* 15 mm	57,66 €
* 20 mm	75,58 €
* 30 mm	108,24 €
* 40-50 mm	172,98 €
* 60 mm	302,44 €
* 80-100 mm	529,54 €
* 150 mm	928,56 €
Consommation :	
* De 0 à 500 m ³ /an	1,29 €/m ³
* De 501 à 1 000 m ³ /an	1,25 €/m ³
* De 1 001 à 10 000 m ³ /an	1,02 €/m ³
* Au-delà de 10 000 m ³ /an	0,94 €/m ³
Autres tarifs	
Fuites	0,62 €/m ³
Branchements supplémentaires d'herbages	
Prime d'abonnement annuelle	33,31 €
Consommation	1,02 €/m ³

Visite nocturne : étude extension de la station d'épuration

La commune s'engage dans une politique volontariste de lutte contre les eaux parasites dans le réseau d'eaux usées et contre les eaux usées dans le réseau d'eaux pluviales. Une étude diagnostique d'assainissement est donc lancée sur la commune. La totalité du réseau d'assainissement collectif du bourg de Bouée est en réseau séparatif, c'est-à-dire que deux canalisations différentes permettent de collecter séparément les eaux pluviales et les eaux usées. L'existence de mauvais branchements, l'entrée d'eaux claires parasites par le réseau a une incidence sur le bon fonctionnement du réseau et de la station d'épuration ainsi que la protection du meilleur récepteur.

Dans le cadre de cette étude, la société AETEQ, mandatée par la commune, va effectuer une inspection nocturne (0h à 5h du matin) des réseaux en domaine public dans le courant du mois de février 2011. La date précise sera communiquée ultérieurement. Cette intervention est susceptible de générer des nuisances sonores temporaires (ouverture des tampons d'accès au réseau d'eaux usées).

Aussi, il sera indispensable de ne pas faire fonctionner pendant la nuit de mesure les lave-linges et lave-vaisselles ainsi que tout autre appareil pouvant rejeter des eaux usées dans le réseau.

En vous remerciant de votre compréhension et de votre collaboration.

Le recensement, chacun de nous compte



Toute la population de **Bouée** sera recensée entre le jeudi 20 janvier et le samedi 19 février 2011

Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre chaque année l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société. Que ce soit notamment les crèches, les hôpitaux, les pharmacies, les logements ou les transports publics, vos élus peuvent adapter les infrastructures qui vous sont nécessaires.

En 2011, **Bouée** est recensé. Les communes de moins de 10 000 habitants font en effet l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de leur population, organisée par la mairie et l'Insee. Et cette année, **vous êtes concerné.**

Un agent recenseur se rendra donc à votre domicile à partir du 20 janvier 2011. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire.

Il vous remettra **une feuille pour le logement** recensé, **un bulletin individuel** pour chaque personne vivant dans ce logement et **une notice d'information** sur le recensement. Si vous le souhaitez, l'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires.

Lorsque ceux-ci sont remplis, ils doivent être **remis à l'agent recenseur par vous-même, ou en cas d'absence, sous enveloppe, par un tiers (voisin, gardien, etc.). Vous pouvez aussi les retourner à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee au plus tard le 19 février 2011.**

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au **02.40.56.12.18.**

Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2011 : www.le-recensement-et-moi.fr

Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement : www.insee.fr

DISTRIBUTION DE RATRAPAGE SACS BLEUS TRANSPARENTS POUR LES ORDURES MENAGERES

SAMEDI 15 JANVIER 2011
DE 9H A 12H à SAVENAY

Service Environnement Zone des Acacias SAVENAY - 02 40 56 82 53
Attention : les sacs opaques (non transparents) ne sont plus collectés

Loire et Sillon : un guide pratique pour la vie quotidienne

La Communauté de communes vient de publier une nouvelle édition de son Guide Pratique des Associations et des Services à la Population. Comme son nom l'indique, ce guide vous rendra bien des services au quotidien. Vous y retrouverez des informations et les coordonnées sur les activités culturelles, sportives,mais aussi des adresses pour vos démarches administratives,.... Il est disponible à l'accueil de votre mairie, à l'Office de Tourisme et à la Communauté de communes Loire et Sillon.



Vous trouverez également le guide en ligne sur le site Internet de la Communauté de communes Loire et Sillon : www.cc-loiresillon.fr

Si une information est erronée ou un changement intervenu dans votre association, n'hésitez pas à contacter le service communication de la Communauté de communes Loire et Sillon au 02 40 56 88 48 ou communication@cc-loiresillon.fr



10^{ème} anniversaire du FORUM DES MÉTIERS :
à la rencontre des professionnels

Le vendredi 14 janvier 2011 de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 et
Le samedi 15 janvier 2011 de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h

se tiendra le 10^{ème} Forum des Métiers au Complexe Polyvalent Serge Plée de Malville

Lieu de rencontre, cette manifestation offre à chacun la possibilité de dialoguer avec des professionnels de différents secteurs et d'échanger avec des hommes et des femmes qui vivent leur métier au quotidien.

Le Forum propose aux visiteurs la palette la plus large possible des secteurs d'activités professionnels, sous une forme concrète et interactive.

Ce sont plus de **120 métiers** qui seront ainsi présentés. Cette manifestation est organisée par la Communauté de Communes « Loire et Sillon » en partenariat avec les établissements secondaires du territoire : collèges Antoine de Saint-Exupéry et Saint Joseph, lycée Jacques Prévert, ainsi que le Centre d'Information et d'Orientation de Saint-Nazaire, les services municipaux de Malville, la Mission Locale Rurale du Sillon, le club des entreprises du canton de Savenay et les Chambres consulaires.

Par la qualité de ses animations, la multiplicité des métiers proposés et la participation de nombreux professionnels, ce 10^{ème} Forum des Métiers se présente comme un des « temps fort » de ce début d'année 2011.

Communauté de Communes Loire et Sillon
Espace Emploi-PIJ - Tél. 02-40-56-80-85 / 91-97
Renvoi vers le site Internet de la CCLS : www.cc-loiresillon.fr

Un jour de grande marée

Jusqu'au début du XIX^e siècle, avant que des écluses ne soient construites pour isoler les marais intérieurs (marais de la Roche et marais du Syl), ceux-ci étaient fréquemment inondés puisque la marée pouvait y pénétrer librement.

Ce fut le cas le 10 novembre 1798 (le 20 brumaire an VII selon le calendrier républicain). La nouvelle lune avait eu lieu deux jours plus tôt et le coefficient devait être élevé.

Dans l'après-midi, afin de récupérer des javelles de roseaux qui avaient été emportées par le flot, cinq hommes étaient partis du village du Gué dans un petit bateau. L'embarcation est conduite par un habitant de la Haye-de-Maure à la Chapelle-Launay, Julien Bouvier. Il est accompagné du propriétaire du bateau, nommé Priou, et de trois habitants de Bouée : Yves Rebondin, du Désert, ancien adjoint de la commune, Jean Michel, du Gué, et un jeune homme de 20 ans, Guillaume Legland, qui habite au Châtelier.

Lorsqu'ils ont dépassé le Châtelier et qu'ils sont en vue des rochers qui surplombent les marais entre les villages de l'Etang et de la Porte à Savenay, ils se font héler par deux hommes en uniforme qui sont sur ces rochers. Les uns et les autres sont trop loin pour pouvoir se reconnaître. Les hommes en uniforme sont deux douaniers du poste de Cordemais qui étaient allés chercher des cartouches à Savenay. Le chef, il est sous-brigadier, se nomme Mathurin Fardeau et son subordonné s'appelle Julien Durand. A leur retour, vers quatre heures de l'après-midi, ils ont trouvé la chaussée qui rejoint le village de l'Etang au château du Châtelier submergée. Il est tout à fait possible de rejoindre le bourg de Bouée par la terre ferme, en contournant les marais inondés, mais ils ne le savent pas ou entendent profiter du bateau qui navigue pour gagner le Châtelier. Le bateau continue sa progression en direction des douaniers, mais trop lentement à leur goût ; ceux-ci s'impatientent et font usage de leurs fusils, ils tirent – en l'air, diront-ils, mais les passagers diront avoir été couchés en joue – ils tirent chacun plusieurs coups, à la poudre d'abord, puis à balle, en exigeant des passagers du bateau qu'ils viennent les chercher : « *Tu viendras, sacré chouan, me passer ou je te fous encore des balles au cul* ». Julien Bouvier tente de les calmer : « *Ne tirez pas davantage, je vais à vous sans armes, et je saurai bien si vous avez le droit de tirer sur moi* ». Parvenu à terre, il continue ses reproches. Finalement, Priou, le propriétaire de l'embarcation, passe les douaniers sur l'autre rive et ceux-ci lui paient sa course.

Les douaniers parviennent au bourg de Bouée au coucher du soleil et s'arrêtent à l'auberge du citoyen Hupet. C'est plutôt l'auberge de sa femme, Renée Sauzereau, dont il est le troisième mari. Guillaume Hupet a 25 ans de moins que sa femme. Celle-ci a eu deux enfants de son premier mariage avec Guillaume Renaud ; l'aîné, François, a été compromis dans la chouannerie, jugé et condamné à mort. Le cadet, Yves, a été enrôlé dans les armées de la République, mais l'on perd sa trace. Renée Sauzereau n'est donc pas favorable à la Révolution et l'on a parfois entendu des propos *incendiaires* dans son auberge. A l'arrivée des douaniers, trois hommes sont attablés et boivent ensemble : Jacques Bréard, notaire, Guillaume Berranger, un laboureur aisé du Carriaud, et Jean Bernard, de l'Angellerais à Savenay. Les douaniers s'installent pour boire et racontent leur aventure. Ils ne font pas mystère d'avoir tiré chacun cinq coups de fusil, trois à poudre et deux à balle, et se vantent que *quand les chouans qui étoient dans cette petite embarcation avoient entendu les balles siffler à leurs oreilles, ils avoient amené et les avoient passés*. Ils se moquent de la menace de Julien Bouvier d'aller les dénoncer (*ils s'en foutirent* rapportera plus tard Jacques Bréard au juge de paix) et plaisantent en prétendant que *leurs fusils n'étoient pas bons, parce qu'ils ne tuoient pas de gibier*. Au même moment, Julien Bouvier est déjà chez le juge de paix et porte plainte contre les douaniers.

C'est par la procédure qui s'ensuivit que l'on connaît cette affaire. Sur la plainte de Bouvier, le juge de paix entendit des témoins, trois des passagers du bateau, Rebondin, Michel et Legland, ainsi qu'un habitant de Savenay, Charles Thomas, de la Massiais, un village près de celui de la Porte, qui avait tout vu et entendu de chez lui. Jacques Bréard et Guillaume Berranger déposèrent aussi, plus tard, car la justice fut lente. Les autorités républicaines étaient probablement contrariées que deux fidèles soutiens du régime soient inquiétés. Mais, il était difficilement admissible que l'on tire à balle sur des citoyens paisibles. Le juge de paix finit, trois mois exactement après les faits, par délivrer deux mandats d'amenée, l'un contre Fardeau, l'autre contre son acolyte Durand et il les interrogea le lendemain. Les douaniers prétendirent avoir considéré les passagers du bateau comme suspects, alors que le juge semble les soupçonner d'avoir voulu se faire passer de force. Il les fit incarcérer à la prison de Savenay. Les prévenus furent jugés quelques jours plus tard par le tribunal correctionnel. Fardeau se défendit en se plaçant sur le terrain politique. D'emblée, il avance que la dénonciation *n'a été faite qu'en haine des républicains et conséquemment en haine de la République*. Il se justifie par les instructions du ministre de la police pour l'arrestation des émigrés et prêtres déportés rentrés. Il n'aurait hélé les passagers du bateau que pour contrôler leurs passeports. Ces passagers auraient *répondu des impertinences et des grossièretés* ce qui aurait renforcé les soupçons des préposés et les aurait déterminés à *lâcher quelques coups de fusils en l'air pour intimider ces inconnus et les décider à s'approcher*. Fardeau explique sa dénonciation par les dissensions politiques : « *La brigade entière des douanes à Cordemais est aujourd'hui composée de républicains prononcés, qui se glorifient de l'être et de*

servir la chose publique, aussi ces préposés sont-ils abhorrés des royalistes, des fanatiques (c'est ainsi que les républicains désignaient les prêtres réfractaires et ceux qui les soutenaient) parce que leur mission est de chercher et d'arrêter les émigrés et les prêtres, et qu'ils sont tous très zélés, très exacts observateurs de leurs devoirs en ce genre, même d'une surveillance allarmante pour les ennemis de la patrie, de sorte que la moindre sévérité de leur part est un acte arbitraire et vexatoire aux yeux de ceux à qui l'insouciance conviendrait mieux ». Il pousse encore plus loin l'argument : « Cette dénonciation ne paroît s'estre relevée après trois mois que pour perdre le citoyen Fardeau dans l'esprit de ses premiers supérieurs, il s'étoit acquis jusqu'à ce moment leur confiance et il a été même question de lui donner le commandement en chef du poste de douanes que la régie veut rétablir à Rohard en Bouée ; ce projet a transpiré malheureusement, et les ennemis de Fardeau à qui son zèle ne peut plaire ont du se dire « Souffrirons nous l'établissement à Rohard d'un chef des douanes patriote, exact, sévère, qui arrête les émigrés, les prêtres,... Contrarions cette nomination, le poste de Rohard est délicat, un pareil chef ne peut nous y convenir, il y faut un chef insouciant ou facile et l'affaire du 20 brumaire nous débarrassera du citoyen Fardeau ».

Les juges considérèrent que « c'est par excès de zèle pour l'exécution des lois de la République et non pour insulter ou maltraiter le citoyen Bouvier que le citoyen Fardeau a tiré et fait tirer des coups de fusil au devant du bateau » sur lequel était le premier. Ils notent « qu'il n'y a eu qu'un simple trouble à l'ordre social qui vient plutôt de l'étourderie que du dessein de nuire ». Durand fut mis hors d'accusation, car il a agi sur ordre. Fardeau fut remis en liberté, mais condamné à payer les frais de Bouvier.



Le théâtre de cette anecdote tel qu'il apparaît sur un plan de 1786.

Le bateau, qui venait du Gué, avait dépassé l'île du Châtelier, pour être en vue des douaniers qui l'avaient repéré depuis les rochers qui surplombent les marais, entre les villages de la Porte et de l'Etang. Le trajet des préposés pour revenir de Savenay n'était pas forcément celui correspondant à l'actuelle route départementale n° 93, car, d'une part, les marcheurs ne suivaient pas les chemins, surtout à la mauvaise saison mais des voies de pied à travers les champs et, d'autre part, le chemin de Savenay passait plutôt par les villages de la Boucherais et de la Bimboire, qui étaient reliés avant la construction de la voie ferrée.

Plan conservé aux Archives départementales de Loire-Atlantique



LE COMITÉ DES FÊTES DE BOUÉE

2 route du Syl – la mairie bouecomite@laposte.net 02 40 56 13 65

Le Comité des fêtes a élu son nouveau bureau pour la saison 2010 - 2011

Président	Alain Monnié	Vice président	Gérard Surget
Secrétaire	Laurent Villeneuve	Secrétaire adjointe	Jacqueline Jeffray
Trésorière	Cécilia David	Trésorière adjointe	Annabelle Grondin

La Foire à la brocante et Artisanat d'art est fixée au dimanche 8 mai 2011

Le comité des fêtes est équipé de matériel qui est disponible en location pour les associations et habitants de Bouée : Barnum 60m², stand 27m², tables, friteuses, bain-marie

Contact pour location matériel Gérard Surget 02 40 56 13 17 (après 19h)

BOUÉE TENNIS DE TABLE

EQUIPE « Division 1 » Poule « B »				
26/09/2010	BOUEE TT1	16	HERIC TT1	4
03/10/2010	St Père en R. 1	6	BOUEE TT1	14
17/10/2010	BOUEE TT1	17	LE GAVRE TT1	3
07/11/2010	SAVENAY 1	7	BOUE TT1	13
21/11/2010	BOUEE TT1	11	La Chapelaine 3	9
28/11/2010	TRIGNAC 2	6	BOUEE TT1	14
12/12/2010	BOUEE TT1	17	GRANCHAMP 2	3

EQUIPE « Division 3 » Poule « B »				
26/09/2010	BREIVET 3	4	BOUEE TT2	16
03/10/2010	BOUEE TT2	18	Côte d'Amour 3	2
17/10/2010	Montoir St Malo 4	3	BOUEE TT2	17
07/11/2010	BOUEE TT2	16	ST MICHEL 4	4
21/11/2010	BRIERE 2	11	BOUEE TT2	9
28/11/2010	BOUEE TT2	18	SNOS 4	2
12/12/2010	LEON BLUM 5	0	BOUEE TT2	20

EQUIPE « Division 4 » Poule « B »				
26/09/2010	Penestin 3	6	BOUEE TT4	4
03/10/2010	BOUEE TT4	7	St Brévin 4	3
17/10/2010	MISSILAC 3	2	BOUEE TT4	8
07/11/2010	St Père en Retz3	4	BOUEE TT4	6
21/11/2010	BOUEE TT4	5	ST MICHEL 5	5
28/11/2010	POULIGUEN 3	6	BOUEE TT4	4
12/12/2010	BOUEE TT4	8	PAIMBOEUF4	2



EQUIPE « Division 4 » Poule « A »				
26/09/2010	BOUEE TT3	10	Jean Jaurès 5	0
03/10/2010	Presqu'île 6	3	BOUEE TT3	7
17/10/2010	BOUEE TT3	10	POULIGUEN 2	0
07/11/2010	BOUEE TT3	6	MISSILAC 2	4
21/11/2010	PENESTIN 2	1	BOUEE TT2	9
28/11/2010	BOUEE TT3	2	ST BREVIN 3	8
12/12/2010	PAIMBOEUF 3	2	BOUEE TT3	8

EQUIPE « CADETS » « Division 2 » Poule « B »				
16/10/2010	ASHI NANTES	0	BOUEE TT	10
06/11/2010	BOUEE TT	3	SORINIERES 3	7
20/11/2010	BOUEE TT	2	SAUTRON 1	8
27/11/2010	MONTAGNE	9	BOUEE TT	1
11/12/2010	BOUEE TT	8	LE PELLERIN 3	2

Belle performance des seniors!!!

Accession des 4 équipes en division supérieure.

Petit rappel : Galette des rois du club - vendredi 14 janvier 2011 - 20h30

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2011

Ce calendrier est provisoire. Pour plus de précision, veuillez contacter les organisateurs

DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR	LIEU
Samedi 15 janvier	Gala de boxe	Bouée Boxing Club	Salle polyvalente
Samedi 22 janvier	Vœux du Maire	Municipalité	Salle des fêtes
Samedi 29 et dimanche 30 janvier	Théâtre	O.G.E.C.	//
Dimanche 30 janvier	Loto	Amicale Laïque	Salle polyvalente
Samedi 5 et dimanche 6 février	Théâtre	O.G.E.C.	Salle des fêtes
Samedi 12 et dimanche 13 février	Théâtre	O.G.E.C.	//
Samedi 19 et Dimanche 20 février	Théâtre	O.G.E.C.	//
Samedi 23 et dimanche 24 avril	Ball-trap	Société de Chasse	Les Philippières
Dimanche 1er mai	Journée « Peintres dans la nature »	Amis de la Chapelle de Rohars	Salle polyvalente
Dimanche 8 mai	Brocante	Comité des fêtes	//
Samedi 14 mai	Pétanque	Olympique Pétanque Bouésienne	//
Samedi 11 juin	Gala de Boxe	Bouée Boxing Club	//
Vendredi 17 juin	Fête de la musique	Le Relais de Bouée	Place de l'Eglise
Samedi 18 juin	Pétanque	Bouée Tennis de Table	Salle polyvalente
Samedi 18 et dimanche 19 juin	Gala de danse	GRYMDA	Salle des fêtes
Samedi 16 juillet	Feu d'artifice	Municipalité	Salle polyvalente
Dimanche 4 septembre	Fête du marais	Comité des fêtes	Place de l'Eglise
Samedi 10 septembre	A la rencontre des Associations	Municipalité	Salle polyvalente
Samedi 10 septembre	Pétanque	Olympique Pétanque Bouésienne	//
Samedi 8 octobre	Bourse aux vêtements	Amicale Laïque	//
Samedi 15 octobre	Gala de boxe	Bouée Boxing Club	//
Samedi 12 novembre	Soirée	Comité des fêtes	Salle des fêtes
Dimanche 20 novembre	Loto	O.G.E.C.	Salle polyvalente
Samedi 3 décembre	Repas des aînés	Municipalité	Salle des fêtes

Prochain BOUEE INFOS N°170

Dépôt des articles et annonces à la mairie ou par courriel mairie.bouee@wanadoo.fr
jusqu'au 12 février 2011 - Site internet : www.bouee.fr

LA TROUPE DE THEATRE LA BOUESIENNE

vous présente

SEXY FLAG

De Christian ROSSIGNOL

ET

LA BONNE ANNA

De Marc CAMOLETTI

Bouée

SALLE DES FETES

JANVIER 2011		FEVRIER 2011			
Samedi	Dimanche	Samedi	Dimanche	Samedi	Dimanche
29	30	05	06	12	13
20 h 30	14 h 30	20 h 30	14 h 30	20 h 30	14 h 30
				20 h 30	14 h 30

ORGANISATION : OGEC / APEL Ecole Sainte Thérèse de Bouée

Réservations au 02 40 56 18 91

De 10h00 à 19h00

Tarif unique : 6.50 euros

Enfant de 7 à 12 ans : 3.50 euros

BOUEE

Samedi 12 Février 2011
9 h 00

Salle Polyvalente



24 eme Tournoi Communal



Nombreux Tableaux à disposition de Tous
LICENCIES, NON LICENCIES, JEUNES, FEMININ
& TOUS.

Engagements : 4.00 Euros (Adultes)
2.50 Euros (Enfants)

Nombreux Lots à gagner

BAR - SANDWICHES

Organisation BOUEE Tennis de Table